

Taxes Crescendo(I) :Jeux d'argent, tabac, alcool, livret A....

Taxes Crescendo : Jeux d'argent, tabac, alcool, livret A(*), assurance vie, épargne, taxe foncière... inflation, baisse de la consommation() TVA en chute libre (***)et la curieuse Dette de la France(****) : quand les parlementaires taxent, ce sont tous les Français qui trinquent**

Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN, Sociologue.

Février 2026

—

(*) livret A : Selon un rapport parlementaire de Jean Philippe TANGUY et François JOLIVET, les épargnants ont perdu 300 milliards de pouvoir d'achat sur la période 2021- 2023 à cause de François VILLEROY DE GALHAU, le gouverneur de la banque de France au salaire princier qui vient curieusement de démissionner

() Inflation, baisse de la consommation** contrairement à ce que dit le gouverneur de la banque de France (pour justifier les baisses successives scandaleuses du livre A) l'inflation ressentie est bien réelle : + 20 % d'inflation cumulée entre 2022 et 2024. *A cause des multiples impôts et taxes en augmentation, " les consommateurs restent sur leur réserve et ne se précipitent toujours pas pour consommer " " Le taux d'épargne frôle les 19 %" Et contrairement à ce que dit le gouverneur l'inflation ressentie est bien réelle. Les français " ont toujours l'impression que les prix sont élevés. Or ce n'est pas une vue de l'esprit, les étiquettes ont (..) valsées en deux ans = + 20 % d'inflation cumulés entre 2022 et 2024 selon Nielsen IQ) " (citation et source : " l'alimentaire plus résilient que le meuble " (SA, investir le journal des finances n° 2720, 21/2/2026 , page 5)*

(*)TVA en chute libre :** Résultat de cette politique punitive remplie de taxes et d'impôts qui pénalisent les français et les entreprises et nuit à la consommation, *"la TVA a rapporté 26 milliards de moins que prévu ces trois dernières années selon un rapport récent de l'inspection générale des finances ", source Jean Marc VITTORI, " la petite mort des statistiques " (les échos 17 février 2026, page 10)*

(*)la curieuse Dette de la France : Tout s'éclaire. Notre dette ne cesse d'augmenter ...parce que Bercy, certains de nos responsables politiques, les banques...ne souhaitent surtout pas qu'elle baisse.**

Curieuse dette à plus de 3000 milliards qui n'arrête pas de monter. Notre analyse montrera , contre toute attente et contrairement aux déclarations des responsables (gouverneur de la banque de France , Président de la cour des comptes...) que tout cela semble en réalité parfaitement organisée par Bercy et l'État, pour le plus grand bonheur des investisseurs français (13%) mais surtout étrangers (87%) En janvier 2025 l'Agence France Trésor (AFT) a emprunté facilement 10 milliards. " Nous avons eu 400 acheteurs" s'est félicité Antoine DERUENNES DG de l'AFT". Le livre d'ordres a dépassé les 100 milliards". L'AFT aurait donc pu emprunter 100 milliards malgré l'absence de budget, un déficit de 5,4% du PIB et la mauvaise « note » de la France (agences de notation). Tout s'éclaire, notre dette ne cesse d'augmenter parce que Bercy, nos élites, nos responsables politiques au plus haut niveau de l'État, les banques partenaires de Bercy.... ne souhaitent surtout pas qu'elle baisse. Certes elle coûte 80 milliards chaque année mais ils s'en moquent , ce sont les français qui payent les intérêts de la dette qui rapporte beaucoup d'argent sécurisé aux investisseurs = banques privées 25%, banques centrales 27%; gestionnaires privés d'actifs 29%, assurances privées 18% ; hedge funds privés 1%. Plus notre dette monte, plus ces investisseurs s'enrichissent sur le dos des Français, pigeonnés, méprisés, ignorés, humiliés(citation et source : "La France lève un montant record à 20 ans sur les marchés " (les échos, 15/I/2026 , p 29)

FLASH DERNIERE = Une étude mineure sur le jeu des mineurs ?

La collusion se poursuit et s'intensifie entre l'ANJ, Isabelle FALQUE PIERROTIN l'addictologue Jean Michel Costes (membre du collège de l'anj), L'Association de recherche et prévention sur les excès des jeux (ARPEJ) fondée par Jean Michel Costes = L'ANJ ; sous la domination de la *doxa* du jeu pathologie maladie, annonce à sa une énième étude scientifique (??) sur l'addiction et le jeu des mineurs réalisée - on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même – par la *doxa* du jeu pathologie maladie (*Mineurs et jeux d'argent : des pratiques en progression, anj actualité 18.02.2026.*) La collusion se poursuit et s'intensifie entre l'ANJ, Isabelle FALQUE PIERROTIN, l'addictologue Jean Michel Costes (membre du collège de l'anj), L'Association de recherche et prévention sur les excès des jeux (ARPEJ) fondée et dirigée par Jean Michel Costes, qui a pignon sur rue à Paris. Cette étude est réalisée *en ligne* (c'est tellement plus facile et tellement plus rapide) avec le soutien de l'ANJ. Soutien logistique, financier ? c'est pas précisé. Nous reviendrons sur ce sondage. Car nous suborons qu'il soit fortement surdéterminé et pose question d'un point de vue scientifique, méthodologique et épistémologique. Interroger des jeunes de 15 à 17 ans *en face à face* c'est déjà pas facile. Les questionner vite fait sur internet - en plus sur une pratique interdite, jouer quand on a pas 18 ans - c'est une gageure. D'autant qu'un débat contemporain (*) réinterroge à juste

titre les enquêtes statistiques, surtout quand elles ne sont pas totalement indépendantes et sont réalisées en ligne ,(comme c'est toujours le cas pour les enquêtes réalisées par Costes , l'ODJ et celles de l'ANJ) Citation : *" Aujourd'hui. le chiffre (statistique) est devenu un usual suspect " suspect d'être manipulé (..) en 15 ans le taux de réponse à l'enquête sur la population active a chuté (..) les enquêtés répondent moins au téléphone qu'à un enquêteur en face d'eux et encore moins par internet Cette baisse fausse les résultats car les non répondants sont souvent différents des répondants*». Nous reviendrons sur tout cela dans une prochaine contribution. Nous regarderons en outre si les questions posées par Costes respectent *les règles de la méthode sociologique*. Car nous trouvons pour le moins curieux, que cet addictologue aboutit toujours à prouver par ces études ce qu'il souhaitait démonter au départ, ou aboutit toujours dans le résultat ces travaux aux prises positions, opinions, (tribunes dans les journaux !) qu'il avait émis sur ces questions – ici sur le jeu des mineurs - avant même qu'il ne réalise ses études..(*) source et citation *Jean Marc VITTORI, " la petite mort des statistiques " (les échos 17 février 2026, page IO)*

Première partie (I)

Taxes Crescendo : Jeux d'argent, tabac, alcool, livret A, assurance vie, épargne, taxe foncière... inflation, baisse de la consommation(*) TVA en chute libre ()et la curieuse Dette de la France(***) : quand les parlementaires taxent, ce sont tous les Français qui trinquent**

Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN, Sociologue.

Février 2026

Résumé : Taxes crescendo : joueurs, épargnants, gilets jaunes...taxés, fiscalisés, pigeonnés, méprisés...

Dans la première partie de cet article nous aborderons :

- 1/ les baisses successifs du Livret A décidée par le richissime gouverneur de la Banque de France François VILLEROY DE GALHAU (ex BNP PARIBAS) qui vient curieusement pour des raisons politiques - sans doute à la demande d'E.MACRON - de démissionner. **Selon un rapport parlementaire de Jean**

Philippe TANGUY et François JOLIVET, les épargnants ont perdu 300 milliards de pouvoir d'achat sur la période 2021- 2023 à cause de François VILLEROY DE GALHAU

- 2/la forte augmentation de la taxe foncière en 2025 et cela va continuer à cause de Bercy en 2026. Au final + 27,5% augmentation en 5 ans pour un 100 m² à Lyon 3^o, imposée par le maire écolo Grégory DOUCET qui a peu de chance d'être réélu
- 3/la taxe d'habitation - une révolution macronienne inachevée - qui perdure pour les résidences secondaires et familiales, dont nos parlementaires devraient imposer à Bercy de faire le distingo
- 4/de la litanie des multiples hausses d'impôts et de taxes - dont s'est réjoui Éric COQUEREL, LFI - imaginées ces derniers mois par nos parlementaires et le Ministère de l'économie, qui rivalisent d'imagination pour paupériser encore plus les Français et les entreprises. Une véritable "Perversion fiscale" qui a fait dire à certains : après la taxe LAPIN !!, la taxe sur les billets d'avion, la taxe sur les tickets restaurant; « taxons aussi les petits cuillères »
- 5/ nous terminerons cette I^o partie par la taxation accrue des jeux d'argent - économie ludique déjà surfiscalisée depuis des lustres - dont se réjouit la "triste autorité nationale des jeux"(ANJ) sous la domination sanitaire de la doxa du jeu pathologie maladie. Hausse imposée par des parlementaires et un État «Croupier» masochiste, qui n'hésite pas à se tirer une balle dans le pied pour fiscaliser toujours plus l'industrie du rêve : loterie, casinos, paris hippiques, jeux en ligne, poker, paris sportifs

Dans la deuxième partie de cette contribution II - (à paraître en mars 2026)

- nous poursuivrons sur ces hausses insensés de taxes qui pénalisent crescendo les deux autres industrie du "vice" :

- le tabac = +92,85 % augmentation du paquet de cigarette en 8 ans, passé de 7 euros en 2018 à 13,5 euros en 2026; pour le plus bonheur des mafias internationales et des revendeurs à la sauvette qui pullulent dans nos quartier en toute impunité; Cette inflation des taxes sur le tabac - véritable néo prohibition - sanctionne fortement les catégories sociales populaires et les classes moyennes qui en plus doivent subir les paquets de l'horreur et son slogan « Fumer Tue »;
- alcool : sur taxation du secteur alcool, vin & spiritueux alors cette filière de la culture française - qui rayonne dans le monde entier et irrigue nos territoires, nos assiettes, nos restaurants et nos apéros - est déjà en grande difficulté

- nous nous interrogerons sur les multiples conséquences de cette fiscalité prohibitive et punitive : baisse du pouvoir d'achat; baisse de la

consommation, TVA en chute libre et manque gagner pour l'État ("la TVA a rapporté 26 milliards de moins que prévu ces trois dernières années selon un rapport récent de l'inspection générale des finances ", source Jean Marc VITTORI, " la petite mort des statistiques " (les échos 17 février 2026, page IO) baisse du moral des ménages et du climat des affaires; conséquences sur l'économie ludique et l'épargne des français

- nous verrons qu'il y a bien d'autres solutions pour mettre de l'argent dans les caisses de Bercy en faisant des économies et à travers une politique positive de gestion de l'épargne des français – « on n'attire pas les mouches avec du vinaigre ; l'État cherche de l'argent ça tombe bien les français aussi » - = augmentation du Livret A, Fond Souverain, Grand emprunt, fond épargne retraite, nouvelle loterie annuelle au pactole famineux qui se nommerait « la Dette » en référence à l'histoire des loteries

- cette curieuse dette de la France que soi-disant nos responsables voudraient diminuer, justement parlons-en. Notre analyse montrera - contrairement aux apparences et aux multiples déclarations des responsables politiques (Ministre de l'économie, gouverneur de la banque de France , Président d la cour des comptes...) que tout cela est parfaitement organisé par Bercy ; l'État ; pour le plus grand bonheur des investisseurs français (13%) européens (26%) anglais (23%), reste du monde (38%) . **Qui sont ces investisseurs : des banques privées 25%, banques centrales 27%; gestionnaires privés d'actifs (29%) assurances (18%) hedgs funds (1%). En janvier 2025 l'agence France trésor (AFT) chargé de placer la dette de l'État sur les marchés a emprunté 10 milliards. " Nous avons eu 400 acheteurs" s'est félicité Antoine DERUENNES DG de l'AFT.** Le livre d'ordres a dépassé les 100 milliards et l'AFT aurait donc pu emprunter 100 milliards malgré l'absence de budget, un déficit de 5,4% du PIB et la mauvaise « note » de la France (souvenez-vous les agences de notation). **Tout s'éclaire notre dette ne cesse d'augmenter, tout simplement parce que nos élites, nos responsables, nos élites (en collusion total public, privé) ne souhaitent surtout pas que cette dette baisse.** Elle coûte 80 milliards chaque année aux français mais elle rapporte beaucoup d'argent aux investisseurs étrangers (87%) et français (13%). Il faut renverser la table (source : "La France lève un montant record à 20 ans sur les marchés " (les échos, G; Be, 15/I/2026 , page 29)

Taxes Crescendo(I) : Jeux d'argent, tabac, alcool, livret A....

Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN, février 2026

introduction

Taxes crescendo : joueurs, épargnants, gilets jaunes...taxés, fiscalisés, pigeonnés, méprisés... Quand les parlementaires taxent, ce sont tous les Français qui trinquent. Pas seulement les *ultra riches* "chers" à Gabriel ZUCMAN, avec sa taxe éponyme à 2% sur le patrimoine au-delà de 100 millions. Un pis-aller *autoritaire* (*confer le livre de l'économiste : "Les milliardaires ne paient pas d'impôt et nous allons y mettre fin", seuil, 2025*)certes à la symbolique progressiste forte, mais dont certains observateurs ont signalé les limites, contradictions, conséquences funestes :

- Jean Baptiste MICHAU, " Pourquoi la taxe ZUCMAN appauvrirait la France" (1) ;
- Christian de PERTHUIS : " la taxe ZUCMAN et la taxe carbone " (2) ;
- Michel DIDIER et Gilles KOLEDA dans un rapport récent sur "L'efficacité de l'impôt sur la fortune". L'ISF, instauré en 1982 aurait provoqué le départ de 19 000 contribuables, une perte fiscale de 2,5 milliards par an.(2bis)

Malgré sa fausse *évidence*, nous verrons dans cet article qu'il y a d'autres solutions *positives* pour remplir la bouquette de Bercy, que cette taxe "Robin des bois" *punitive*. Comme le précise Olivier BABEAU, Fondateur de l'Institut Sapiens, "c'est précisément lorsqu'une idée paraît *évidente* qu'elle mérite d'être réinterrogée"(3) Par ailleurs et surtout, cette taxe ne fait que reprendre sans la dépasser, une dichotomie ancienne entre économistes qui ne mène nulle part. D'un côté Adam SMITH pour qui "la cupidité privé engendre le bien public", d'un autre Karl MARX pour qui " que l'enrichissement personnel d'une classe mène à l'appauvrissement des autres"(4)

En outre ne nous y trompons pas, toutes les catégories sociales notamment les classes moyennes et populaires subiront - et subissent déjà - cette *furia fiscaliste crescendo* engagée depuis plusieurs mois par les parlementaires, le gouvernement, Bercy. "Le redressement budgétaire n'épargnera personne, tous les Français vont devoir *passer à la caisse*". (5) Au moment où la FDJ lance une nouvelle loterie - nommée *Crescendo* (*confer annexe 1*) - l'occasion était trop belle de l'associer à cette surenchère fiscale, nuisible à la consommation des ménages et à l'activité des entreprises

La baisse des taux des Livrets réglementés (Livret A, LDDS, LEP) décidée par le richissime gouverneur de la Banque de France François VILLEROY DE GALHAU (ex BNP PARIBAS) : une très bonne affaire pour les banques

La ponction sur les finances des français a déjà commencé en 2025 avec le livret A et les livrets d'épargne associés. Les baisses successives du taux de ce livret - *déclenchées par un haut serviteur de l'État au très haut salaire, François VILLEROY DE GALHAU, qui quitte curieusement ses fonctions de manière prématurée et de manière immodeste (voir encadré 1 ci-dessous)* - leur ont déjà fait perdre beaucoup d'argent. Ils ont pu le constater quand ils ont encaissé leurs intérêts riquiqui le 31 décembre dernier.

La baisse des taux des Livrets réglementés (Livret A, LDDS, LEP) apparait comme une très mauvaise nouvelle pour les épargnants, mais comme une très bonne affaire pour les banques, "*Cela peut constituer une économie annuelle de l'ordre de 1,6 milliard pour les banques françaises, estime Julien Grandjean, analyste senior chez Fitch Ratings*". (6) Entre 2021 et 2023 ce holp up effectué *dans le dos des épargnants et sur leur dos* est dantesque : 300 milliards selon un rapport parlementaire (voir encadré 2 ci-après)

encadré 1 : Narcisse : après avoir pillé l'épargne des français François VILLEROY DE GALHAU - très satisfait de lui-même - démissionne curieusement de la Banque de France un an avant la fin de son mandat

C'est devant un immense portrait d'un roi de l'ancien régime (voir la photo publié à la une des Échos du 10/2/2026)- cela fait sens - que François VILLEROY DE GALHAU a annoncé sa curieuse démission un an avant la fin de son mandat. Quand les journalistes des Échos l'interrogent avec pertinence sur ce "départ surprise" qui " a pris tout le monde par surprise" le gouverneur se drape dans son hermine d'homme " libre" et " indépendant" mais a du mal à convaincre Comme le précise Guillaume BENOIT et Dominique SEUX, alors que le Rassemblement National est au plus haut dans les sondages, il faut savoir qu'Emmanuel MACRON nommera le prochain gouverneur, non le Président de la République élu en 2027 comme cela aurait dû être le cas si François VILLEROY DE GALHAU n'avait pas démissionner de manière surprenante. En outre le

gouverneur n'a pas la démission modeste, dans sa lettre de départ il se dresse des lauriers, évoque "l'honneur de son parcours public". Il indique vouloir rejoindre bénévolement " une mission dans le domaine sociale" (à la Fondation Apprentis acteur de l'aide à l'enfance) " une façon de continuer un engagement d'utilité publique que j'ai eu à peu près toute ma vie" . Il affirme " la victoire contre l'inflation est acquise " Pas certain que des millions de français soient d'accord avec cette affirmation, quand ils font leurs courses, achètent des œufs car ils ne peuvent plus se payer de la viande etc....Si François VILLEROY DE GALHAU est très prolix sur lui-même il reste plus discret sur d'autres points :

- il a supprimé 3000 postes à la banque de France de 2015 à 2022

- il ne parle pas du tout du livret A qu'il n'a pas arrêté de baisser plusieurs fois par an pendant ses deux mandats, les épargnants français ont perdu 300 milliards de pouvoir d'achat sur la période 2021- 2023 selon un rapport parlementaire (voir ci-dessous)

- il oublie de mentionner sa rémunération princière digne de l'ancien régime (500 000 euros par an) qui expliquent sans doute un peu aussi sa futur fonction "bénévole" dans une fondation

- il ne mentionne pas non plus à la tête de BNP Paribas qui explique sans doute aussi sa politique des taux punitive du livret A qui appauvrit 52 millions de français mais rapportent gros aux banques

Source : "Départ surprise de VILLEROY DE GALHAU" (les échos du 10/2/2026, page 1) "François VILLEROY DE GALHAU démissionne de la Banque de France" (Guillaume BENOIT, Dominique SEUX, (les échos du 10/2/2026, page 28) " L'essentiel de ma mission sera accompli d'ici au mois de juin" (interview du gouverneur réalisée par G. BE, Sophie ROLLAND et DS, les échos du 10/2/2026, page 28)

encadré 2 = Le scandale du Livret A dénoncé dans un rapport parlementaire rédigé par Jean Philippe TANGUY et François JOLIVET.

Selon ce document, les épargnants français ont perdu 300 milliards de pouvoir d'achat sur la période 2021- 2023

- Que font les parlementaires que font les médias et les chaîne d'information pour dénoncer de ce scandale d'État ? Heureusement un article du Canard Enchaîné*

donne quelques informations = " Votre épargne, leur trésor" (le canard enchainé, 21 mai 2025) (7)

Un rapport parlementaire dénonce ce casse scandaleux, savamment orchestré par la Banque de France , Bercy , les banques, avec l'aval des plus hautes autorités politiques de l'État. Le document indique que les épargnants ont perdu 300 milliards de pouvoir d'achat sur la période 2021-2023. La formule de calcul du livret A (à géométrie variable visiblement !) a subi depuis 2004 plusieurs réformes. La dernière date de 2021. Elle a eu pour conséquence le fait, que la rémunération des sommes épargnées sur le livret A est toujours légèrement inférieure à l'inflation. Bercy a décidé de déroger à la formule de calcul en bloquant le taux à 3% pendant 18 mois à partir de 2023, alors qu'il aurait dû être à 4%. Les banques ont fait un lobbying intense pour que la formule de calcul du livret A ne soit pas appliquée et que son taux ne monte pas à 4% c. Les députés Jean Philippe TANGUY (RN) et François JOLIVET (Horizons) qui "veulent réformer l'épargne populaire " (8) soulignent en outre - dans leur rapport de 97 pages sorti le 14 mai 2025 - "que depuis 2006 les rendements réels des livrets réglementés sont systématiquement négatifs"; " que les premières victimes de cette érosion de l'épargne sont les classes populaires et moyennes". Selon un sondage réalisé par d'opinion way pour advenis publié le 14 mai 2025, "un tiers des français ne sont pas satisfaits des solutions d'épargne à leur disposition". (9) Ce ressenti corrobore les conclusions du rapport TANGUY/ JOLIVET. Mais depuis sa publication rien n'a évolué.

François VILLEROY DE GALHAU : "oiseau de malheur" pour 52 millions de français détenteurs d'un livret A

Ces baisses inquiétantes du livret A ont été décidées par un seul homme : François VILLEROY DE GALHAU, le *richissime* gouverneur de la Banque de France. (25 000 euros nets mensuels + frais(50 000 euros) + indemnité de logement 75 000 euros par an)) L'ex patron de la BANQUE BNP Paribas semble plus " pragmatique "(10) pour défendre des taux d'intérêts bas favorables aux entreprise, que pour protéger et faire fructifier l'épargne des français. Les économistes qui suivent son raisonnement, (confer : " en 2026 une croissance fragilisée par des taux d'intérêts trop élevés ? " Mathilde LEMOINE économiste Groupe Edmond de Rothschild (11)) oublient que si la croissance passe par l'accélération des investissements des entreprises que des taux d'emprunt à long terme bas favorisent, elle dépend aussi fortement de la consommation des ménages,

qui représente plus de la moitié du PIB. En s'en prenant au livret A , François VILLEROY DE GALHAU, pénalisent le pouvoir d'achat de millions de français, qui mécaniquement consomment moins

La prédation de l'épargne populaire décidée par la Banque de France et les élites politiques parisiennes qui nous gouvernent, va continuer en 2026 avec une nouvelle baisse annoncée le 1^o février par le gouverneur, qualifié récemment "*d'oiseau de malheur*" dans un grand quotidien économique ("*cet X énarque n'est ni colombe ni faucon. Mais oiseau de malheur parfois*", les Échos 15/1/2026, en vue : "*François VILLEROY DE GALHAU*" par Derek PERROTTE (12)

Éléments de langage (subjectifs, mensongers) pour justifier la baisse du livret A

"*On baisse le livret A car l'inflation recule*". Les français constatent chaque jour l'inverse quand ils font leurs courses et cette inflation dure depuis des mois et des mois A qui peut-on faire croire que le prix des produits de consommation courantes (notamment alimentaires) reculent ou ont reculé ces 5 dernières années? Plus que jamais une question se pose : comment est calculé le taux d'inflation élaboré par Bercy, l'INSEE ? Ne faut-il pas faire calculer ce taux par plusieurs organismes, économistes, chercheurs.... indépendants et comparer. Et on aimerait comprendre pourquoi ce taux est calculé - comme par hasard - hors tabac, alors que le prix du paquet de cigarette a augmenté de +92,85 % en 8 ans (voir ci-après) Un échantillon de consommateurs représentatifs ne devrait-il pas participer à la composition du panier choisi pour déterminer le taux d'inflation. Qui choisit actuellement cette composition ? Un seul taux d'inflation brandi chaque mois dans les médias est-il représentatif de l'augmentation - ou de la baisse - des différents types de produits acheté quotidiennement, hebdomadairement ou plus rarement par les français. Le taux d'inflation le plus représentatif n'est-il pas celui qui concerne les biens achetés très souvent et même quotidiennement par nos concitoyens, notamment l'alimentation.

Autant dire que le livret A, tombé à 1,7 % en aout 2025, ne rapporte pratiquement plus rien. Le gouverneur de la Banque de France aura en un an divisé par plus de 2 le rendement du livret préféré des français, passé de 3% en janvier 2025 à 1,4% au 1^o février 2026. Le scandale est total. D'autant plus que syndicats, partis politiques, parlementaires... restent curieusement très discrets sur ces attaques contre l'épargne populaire", nuisibles à la *demande* et donc à l'économie nationale. Idem pour les médias, chroniqueurs, chaînes d'info en continue... qui

n'interrogent pas les responsables politiques de manière précise sur cette question cruciale pour les ménages. *Avec le prix du timbre, de la viande et du pain, le livret A était au cœur des discussions dans les manifs des Gilets Jaunes.* Pire, ils reprennent pro domo les éléments de langage de Bercy et ceux du gouverneur : *"On baisse le livret A car l'inflation recule "* (les français le constatent chaque jour quand ils font leurs courses !!!) *" et afin que nos concitoyens épargnent moins, consomment plus.*

Les dernières statistiques (SIC)....de la Banque de France (13) prouvent que ces propos du banquier central, des *hommes en gris de Bercy*, de ministres et parfois d'économistes chevronnés... sont totalement subjectifs, voir volontairement mensongers.

- Suite aux baisses successives du livret A l'année dernière, le taux d'épargne n'a pas baissé, il a continué à progresser pour atteindre 18,7 %.(*) Du jamais vu, un record en Europe. Le *bas de laine* des français se monte désormais à 682 milliards. 439 pour le livret A, 162 pour le LDDS, 81 pour le livret d'épargne populaire (LEP) réservé aux ménages les plus modestes. Nos concitoyens soucieux de leur avenir et de celui de leurs enfants, conscients des multiples incertitudes économiques et géo politiques, continuent d'anticiper, de se protéger, en épargnant. Ils connaissent les Fables de la Fontaine - La Cigale- et savent gérer leur budget, contrairement au gouvernement

- A cause de la chute des rendements des livrets d'épargne décidés par François VILLEROY DE GALHAU, un grand nombre de français bien entendu n'ont pas consommé plus (*). Ils ont continué à épargner... sur l'assurance vie. Son encours se montait à 2100 milliards fin octobre 2025, + 6,5 % sur un an(14) . Excellente nouvelle pour les banques, réalisant de copieux bénéfices sur les frais facturés sur ce placement, alors qu'elle ne gagne rien sur le livret A. On comprend mieux que ces institutions financières, militent à chaque fois pour une baisse du livret. Au final, les grands perdants de ce holdup étatique sur le livret A, sont les catégories sociales modestes et les classes moyennes qui ne possèdent pas d'assurance vie. Non seulement elles perdent de l'argent, mais en plus elles ne peuvent pas déplacer leur épargne pour essayer de limiter la casse

- (*) constat confirmé par l'INSEE dans une note récente : *"les Français se montent résolument prudents dans leurs dépenses. malgré les fêtes de fin d'année le mois de décembre a été mauvais avec un recul de 0,6% des achats de biens, après un repli de 0,3% en novembre indique l'Insee" Nathalie SILBERT, les échos 2/2/2026, page 3 , "l'incertitude autour des ménages"*

La gestion punitive de l'épargne des français, imposée par le gouverneur de la Banque de France, encouragée par les Banques, acceptée par le gouvernement : un échec cuisant. Une gestion positive de ces 2782 milliards (livret A et assurance) permettrait de s'attaquer au cancer qui ronge les finances publiques : la Dette

Hasard de la recherche deux articles parus le 13 janvier au moment où nous rédigeons ces lignes, confortent notre analyse entreprise depuis plusieurs mois....années :

1: Augustin de ROMANET " Notre pays doit mieux aimer l'épargne" (15) .

Dans cette tribune Augustin de ROMANET , Président de Paris Euro place, précise : " Pour concilier au mieux épargne et consommation, il faudrait se préoccuper du taux de rendement de l'épargne. Plus celui-ci est élevé, plus les ménages peuvent desserrer leur effort de précaution face aux incertitudes, bénéficier des effets de leur enrichissement et donc financer l'investissement tout en consommant sans trop se restreindre"(..) En diminuant drastiquement le taux du livret A détenu par 52 millions de français le gouverneur de la Banque de la France et le gouvernement qui a donné son aval, ont fait tout l'inverse

2 : Nathalie SILBERT : "Le gouvernement cherche comment relancer la consommation " (16)

Dans le même journal, le même jour on apprend avec stupéfaction que " le gouvernement cherche à relancer la consommation " , "qu'il nourrit toujours l'espoir d'une reprise de la consommation des ménages (par l'opération du saint esprit ? NDLC) "dont le redémarrage tarde à se matérialiser pour atteindre son objectif d'une croissance du PIB de 1% en 2026 et la banque de France est sur un scénario identique ". C'est à se taper la tête contre les murs. Alors que le gouvernement en s'en prenant au livret A a fortement contribué en 2025 a appauvrir les ménages, à les rendre plus précautionneux, moins dépensier, voilà que soudainement il veut relancer la consommation

Mais la suite apparait encore plus pathétique. Que propose l'exécutif (en la personne de Serge PAPIN ministre des PME) pour doper le pouvoir d'achat ? Une mesure "trumpienne" * loin d'avoir prouvé son efficacité " - selon l'économiste Philippe CREVEL - consistant "à autoriser les salariés à retirer de manière anticiper jusqu'à 2000 euros de leur plan d'épargne entreprise, sans être soumis à l'impôt sur le revenu". Ce dispositif déjà utilisé en 2022, n'avait concerné 309 000 personnes pour un montant d'1,3 milliard"

* " le président (TRUMP) envisagerait d'autoriser les Américains à puiser dans leur épargne retraite pour financer leur apport" lors d'un achat immobilier " (Bastion BOUCHAUD : " Donald TRUMP mise 200 milliards de \$ sur les prêts hypothécaires " (Les échos 13/1/2026, p. 25)

Cette *gestion "punitiv*e" - qui vise par tous les moyens à piquer en catimini l'épargne des français, pour boucler le budget 2026, équilibrer les comptes de la sécu... - apparait terriblement contreproductive. Au niveau financier elle entraine dans le cœur des français (mais surtout dans leur portemonnaie) le contraire de l' "effet de richesse" : un "effet de pauvreté". Au niveau psychologique elle accentue la baisse du moral des ménages. Une gestion "*positive*" de cette épargne; basée sur le volontariat, la LIBERTE, l'intéressement (*on n'attire pas les mouches avec du vinaigre*) permettrait de capter une part importante de cette épargne - un pactole faramineux de 2782 milliards - qui, ironie de l'histoire, est pratiquement à hauteur de notre endettement. (*voir ci-après "d'autres solutions sont possibles, l'exemple du livret A , Grand emprunt, super loterie annuelle avec un mirobolant pactole, Fond souverain...*) Cette gestion vertueuse *gagnante gagnante* permettrait de gérer les affaires courantes (sécu, budget) mais surtout de commencer à soigner le "cancer" qui tue les finances publiques : la Dette. Actuellement à plus de 3000 milliards, elle coutera 74 milliards d'intérêts annuels en 2026, 100 en 2029. La France est désormais "*le bonnet d'âne de la zone euro*" (17) en matière de déficit, devant tous les autres pays de UE. Sa dette a augmenté de 15 points de PIB de 2019 à 2024"

Forte augmentation de la taxe foncière en 2025 et cela va continuer à cause de Bercy

Mais il n'y a pas que la baisse du livret A qui a appauvri nos concitoyens. 17,6 millions de français propriétaires de *leur résidence principale*, ont subi l'année dernière - notamment quand ils habitent une grande ville (*) - une forte augmentation de la taxe foncière. Prenons l'exemple d'un 100 m² à Lyon 3^o ou le maire écolo Grégory DOUCET, contrairement à ce que son nom indique, n'a pas été très *doux* avec cet impôt inique

Montant de la taxe foncière :

- 2021 : 1420 euros
- 2022 : 1466
- 2023 : 1689
- 2024 : 1744
- 2025 : 1811 (+ 27,5% augmentation en 5 ans)

Et ce n'est pas fini. Bien que la taxe foncière payés par 57,7 % des ménages ait explosé ces dix derniers années, Bercy planche sur une révision machiavélique, pointilleuse et autoritaire des *critères de confort*, qui se traduira par une hausse de cette taxe " injuste " (**) pour 7,4 millions de foyers. La direction générale des finances publiques ajoutera ces éléments de confort "automatiquement sans consultations préalables des propriétaires".(18)

(*) *Ce n'est pas forcément le cas en zone rural ou les maires moins dispendieux - qui croisent souvent leur admistrés. - gèrent généralement en bon père de famille le budget de leur municipalité. Citons l'exemple d'une résidence "familiale" (et non pas "secondaire" , voir encadré ci-dessous) en Franche Comté, dans ce beau département du Jura, berceau de Rouget de l'Isle (Lons le Saulnier), de Pasteur (Dole) et ou (à nouveau à Lons le Saulnier) Emmanuel MACRON a achète ses lunettes - monture en or et en doublé or - (19) exhibées à Davos " pour jouer aux durs " (dixit TRUMP)*

Montant de la taxe foncière :

- 2021 : 1251 euros
- 2022 : 1278
- 2023 : 1363
- 2024 : 1202
- 2025 : 1223 (- 2,23% en 5 ans)

(**)Confer " la taxe foncière est-elle injuste ?" Etienne WASSNER, Telos, IO/I/2024 (Pour l'éco #8 , "Trouver un appart la galère" , page 41, supplément aux Échos 2/2/2026)

Encadré = Résidence principale, secondaire, résidence familiale, taxe d'habitation

- **Un peu de discernement messieurs les parlementaires. C'est à vous de diriger les *hommes en gris de Bercy* pas l'inverse . Une résidence "familiale" n'est pas une simple résidence "secondaire".... c'est beaucoup plus que ça**
- **La suppression de la taxe d'habitation : *une bouffée d'oxygène pour des millions de français.... mais une révolution macronienne inachevée :***

Les français, qui se saignent parfois aux quatre veines pour préserver *un bien familial* ou ont vécu leurs parents et grands-parents, ne sont pas des nantis. C'est même souvent tout le contraire. Posséder une résidence *familiale* ne constitue pas un

signe extérieur de richesse. Et il faut faire un distinguo résidence secondaire achetée, résidence familiale héritée et ensuite conservée par *esprit de famille, par respect pour ses parents...* alors qu'il aurait été si facile de la vendre pour se faire de l'argent. Bercy dans son ignorance bureaucratique aveugle et les hommes politiques hors sol, font l'amalgame. La suppression de la taxe d'habitation pour la *résidence principale* due à Emmanuel MACRON, a représenté une bouffée d'oxygène financière importante & salvatrice pour des millions de français (*voir ci-dessous l'exemple d'un 100 m² à Lyon*). Néanmoins elle persiste pour les *résidences secondaires*. La suppression de la taxe d'habitation pourrait être étendue aux résidences "familiales". Ensuite on peut même imaginer - pour dynamiser ce secteur du marché de l'immobilier et pour des raisons de bon sens - que toutes les résidences "secondaires" soient exonérées de taxe "d'habitation". D'évidence on "*n'habite*" pas en permanence dans sa résidence "secondaire". On y vient quelques mois par an, quelques semaines, parfois moins souvent. Payer une taxe *d'habitation* pour une résidence *secondaire* apparaît donc anachronique, d'autant que la taxe sur le logement ou l'on habite *en permanence* a été supprimée. Au final un peu de discernement mesdames & messieurs les députés et sénateurs. C'est à vous de décider, non à Bercy. Les millions de français qui possèdent une résidence familiale ou secondaire, ne sont pas pleins aux as. En outre quand ils viennent séjourner dans ces demeures, souvent situés à la campagne, à la montagne, sur le littoral... ils dépensent, font travailler artisans, commerçants, restaurants, supermarchés... Certains jouent dans les 200 casinos, souvent implantés dans de petites localités, des stations balnéaires et thermales. Si ces français qui ont une villégiature ne payent plus de taxe d'habitation - un impôt archaïque - assurément ils consommeront plus de multiples façons, déclenchant un cercle vertueux favorable aux "territoires" et aux finances publiques.

La suppression de la taxe d'habitation : une bouffée d'oxygène pour des millions de français, mais une révolution macronienne inachevée :

Exemple d'une taxe d'habitation pour un 100 m² à Lyon 3^e avant qu'Emmanuel MACRON ne supprime (très progressivement pour les classes moyennes) cet impôt inique, très onéreux pour les contribuables.

- 2014 : 1910 euros
- 2015 : 2000 euros
- 2016 : 2023 euros
- 2017 : 2270 euros
- 2018 : 2300 euros
- 2019 : 2316 euros (+ 21, 25 % augmentation en 5 ans !!)

- 2020 : 138 euros (début de la suppression progressive de la taxe d'habitation)
- 2021 : 787 euros
- 2022 : 765 euros
- 2023 : suppression totale de la taxe d'habitation

"Perversion fiscale, la foire à la saucisse fiscale "

Baisse drastique du Livret A, forte hausse de la taxe foncière, taxe d'habitation qui perdure pour toutes les résidences *secondaires* - dans un grossier amalgame bureaucratique *résidence familiale, résidence secondaire* - ceci n'était qu'un hors d'œuvre. Voilà plusieurs mois que parlementaires, gouvernement, Ministère de l'économie... rivalisent d'imagination pour paupériser encore plus les Français et les entreprises. Quelques titres parus dans la presse résumeront cette furia de taxes, qualifiée de "perversion fiscale " (20) par Agnès VERDIER MOLINIE - directrice de la fondation IFRAP - qui précise : " *quand on en est à vouloir taxer les tickets resto à 8% et taxer l'épargne fétiche des français - l'assurance vie - pour financer la suspension de la réforme des retraites. On est vraiment dans l'illustration de la foire à la saucisse fiscale et du cul de sac budgétaire* " (21 :

- " la pression fiscale sur les épargnants va reprendre le chemin de la hausse : le gouvernement envisage de relever le prélèvement forfaitaire unique appliqué aux revenus du patrimoine composé de taxes et d'un impôt : la *flat tax* " (22)
- " la contribution différentielle sur les hauts revenus (CDHR) une taxe méconnue mais offensive " (23)
- " le redressement budgétaire n'épargnera personne : la France doit réduire son déficit de 120 milliards (..) l'ampleur de cet effort se traduira par la hausse d'un impôt comme la TVA touchant tous les français " (24)
- "Impôt sur la fortune : le coup porté contre l'assurance vie fait polémique. La nouvelle version de l'impôt sur la fortune immobilière prévoit de taxer davantage de biens et d'actifs. Les fonds en euros de l'assurance vie seraient concernés ""(25
- "Impôts : plusieurs mesures pour taxer plus lourdement le patrimoine des français " (26)
- "la France taxe plus ses entreprises que la plupart des pays européens. Les prélèvements nets sur les entreprises françaises ont atteint 309 milliards en 2024 (20% de leur valeur ajoutée) ce qui place la France en 3° position des 27 pays de l'UE. Seuls Chypre (27%)et la Suède (23%) affichent un ratio plus élevé, Allemagne est loin derrière 12% (27)

- "les dégâts de la surenchère fiscale " (28) (les échos 4/II/2025, p1)
- " la France championne d'Europe des prélèvements obligatoires - 45,3 % du PIB en 2024 - derrière le Danemark. (45,8%) (29)
- "Impôts : les entreprises redoutent l'addition. Alors que les débats sur le projet de loi des finances ont repris, le président du MEDEF Patrick MARTIN a affiché sa frustration devant l'absence d'économies "(30)

"j'ai été atterré par le niveau intellectuel et économique de certains députés " déclare le prix Nobel Philippe AGHION après avoir été auditionné au Palais Bourbon

Les parlementaires sont allés tellement loin dans leur acharnement à taxer, que même le président MACRON est sorti de sa réserve pour mettre " un coup de pression contre la surenchère fiscale des députés"(31) De son côté Dominique SEUX dans un éditorial (" Impôts les mots et les choses " (32))après avoir fait la litanie de ce coup de poignard fiscaliste planté dans le dos des français et des entreprises, a cité une remarque très inquiétante d'un prix Nobel auditionné récemment au Palais Bourbon : *"lundi les députés ont restauré l'exit tax sur les exilés fiscaux, comme ils avaient toute la semaine dernière, alourdi la fiscalité sur les multinationales et les gafam, alourdi la surtaxe sur les bénéfices et les rachats d'actions, prorogé l'impôt sur les hauts revenus et durci celui sur les holdings, sans oublier la refonte absconse de l'impôt sur la fortune (...)"* "j'ai été atterré par le niveau intellectuel et économique de certains députés (pas de tous) qui ne comprennent absolument rien à l'économie " *a souligné lundi le prix Nobel Philippe AGHION " (33)*

**Certains ont même proposé une taxe qu'ils ont nommé sans rire
TAXE LAPIN pour financer la sécurité sociale**

Dans cette "furia fiscale " (34)

- *qui a fait dire à certains à juste titre " Taxons aussi les petites cuillères " (35) (voir encadré ci-dessous))*
 - *qui atteignaient déjà 30 milliards en 2024 (36) et ensuite - suite à une orgie amendements - 60 milliards, ce dont s'est réjoui Éric COQUEREL, LFI (37)*
- nous aurions pu parler :
- de la *taxe LAPIN* (vous avez bien lu comme l'animal du même nom), consistant à "imposer une pénalité aux patients n'honorant pas un RDV médical ou l'annulant hors d'un délais

raisonnable" (38) Mais le conseil constitutionnel a censuré cette taxe ubuesque

- de la hausse de la taxe de solidarité sur les billets d'avions (TSBA) ainsi que celle sur l'aviation d'affaire, décidée en commission mixte paritaire en février 2025, qui se traduirait selon l'UAF (union des aéroports français) et la FNAM (fédération nationale de l'aviation) par un surcout de 1,2 milliard, une augmentation des billets d'avion de 3,68%, une perte de trafic de -2,77%, la suppression de 16000 emplois. Idem pour la hausse sur l'aviation d'affaire entraînant un surcout de 210 euros par passager pour un vol intra européen, de 2100 euros par voyageur pour un vol long-courrier en jet privé.(39)

encadré : " Taxons aussi les petites cuillères "
extraits de la chronique de " jean marc VITTORI, "les échos
4/2/2025, p. 11

"Michel EDOUART LECLERC veut taxer les robots et l'IA. C'est évidemment stupide. Mais ne pas adopter un impôt au seul prétexte qu'il serait stupide, briderait le génie français. Un génie qui a taxé portes et fenêtres. Cette idée de taxer les robots avait été proposée en 2017 par Bill GATES et le socialiste Benoit HAMON. Mais la masse imposable est encore immense. Taxons les machines qui ont remplacé les ouvriers, les chaînes de montage diaboliquement productives, les engins de chantier trop puissants, taxons aussi les pelles. La France retrouvera sa splendeur du passé et sa misère d'avant la révolution industrielle " (40)

Taxer toujours plus les industrie du "vice" : jeux, tabac, alcool
Pour les jeux d'argent cela réjouit la "triste autorité nationale des jeux"*

Nous nous contenterons de parler des surtaxes concernant les trois mamelles de *l'industrie du vice* (jeux d'argent, tabac, alcool) correspondant en bourse aux « sin stocks - « actions du péché » (41) , qui historiquement ont toujours été *la vache à lait* d'un parlement et d'un État pourtant "Croupier", mais qui, sous l'influence de différentes doxa moralisatrices et sanitaires (*par exemple la doxa du jeu pathologie en matière de jeux d'argent*) , n'hésitent pas à se tirer une balle dans le pied pour fiscaliser toujours plus :

- *l'industrie du rêve* (42) : loterie, casinos, paris hippiques...
- l'économie du tabac et son réseau de buralistes;
- la filière vin, alcool, apéritif & spiritueux;

Trois secteurs économique-culturels qui irriguent nos villes, quartiers et territoires; trois types de consommation qui produisent du lien social et jouent mine de rien un rôle non négligeable dans la culture française. Cette inflation permanente des taxes sur ces trois filières - qui s'accompagnent de mesures réglementaires toujours plus contraignantes & autoritaires menées par la "triste autorité nationale des jeux" * en ce qui concerne les jeux de hasard - nous autorise à parler de mesures néo prohibitionnistes

* le Canard enchainé - dans un article récent (28/I/2026) consacré eu site de paris américain Polymarket (voir ci-dessous) - prohibé et géo bloqué en 2024 par le régulateur français) - a qualifié récemment l'ANJ de "triste autorité nationale des jeux" (43).

Polymarket, délits d'initiés et pizza aux quatre fromages !

"la capture du Président du Venezuela a rapporté gros à certains parieurs. Sur Polymarket un compte anonyme a empoché 400 000 \$, en misant sur le départ de Nicolas MADURO avant fin janvier. L'utilisateur a parié 30 000 \$ sur sa chute avant le 31 janvier. Sur X un autre parieur a réalisé 80 000 \$ bénéfiques en une nuit, en créant un. "bot" pour surveiller les commandes de pizzas autour du Pentagone . Selon le Wall street journal, 56,6 millions de \$ ont été misés sur le départ de MADURO. Un démocrate Richie TORRES vient de déposer un projet de loi, pour interdire aux élus et membres de l'administration exposés aux informations sensibles de jouer sur Polymarket" (Juliette ROUSSEL : "Polymarket ; la capture de MADURO fait des heureux", les échos 6/I/2026) (44)

Néo prohibition : Tu ne joueras point... sauf si tu en as les moyens

La fiscalité sur les jeux d'argent prévue dans le budget 2025 se monte désormais à 69 % du PBJ pour le loto et euro millions; 42,1 % pour les paris sportifs en dur ; 59,3 % pour les paris sportifs en ligne. Il y a dans cette hausse, l'empreinte de la doxa du jeu pathologie et de l'ANJ, qui veulent que les jeux qualifiés de manière totalement subjectives de "particulièrement addictifs ", soient encore plus taxer. Ce qui n'émeut guère Isabelle FALQUE PIERROTIN la présidente de l'ANJ. Comme nous le verrons, cette sur fiscalisation n'est pas sans conséquence sur les opérateurs et notamment sur le premier d'entre eux la Française des jeux :»FDJ United « le titre de l'opérateur de jeux est pénalisé par la hausse des taxes « (45)

• Parlons de l'action FDJ : Coté depuis 2019, l'action FDJ UNITED a touché un plus haut historique à 51 euros. Depuis elle a chuté : - 38 % ! Au 12 juillet 2024 elle était à 30 euros, au 5/II 2025 elle atteignait un plus bas à 28 euros. Actuellement - au 16 février 2026 - elle vaut 22,7 euros. Aux antipodes de cette dégringolade, l'action de LOTTOMATICA (leader des jeux en Italie) cote 24,62 euros, contre 5 euros en 2023. Un rallye boursier spectaculaire : +532% . Idem pour FLUTTER (groupe irlandais leader mondial des jeux et paris en ligne) actuellement à 289 euros, contre 70 euros en 2020. Une hausse faramineuse de +412%. Pourquoi une telle différence ? Les investisseurs "ont été refroidi par les risques réglementaires" précise feu le Le Revenu . Parlons de la croissance de la FDJ. A priori tout va bien. +30 % au premier trimestre 2025. Mais cette étonnante progression provient uniquement d'acquisitions qui ont coûté chers à l'opérateur dirigé par Stéphane PALLEZ , Turf (175 millions) et PLI (350 millions)(la loterie irlandaise) en 2023; KINDRED (2,5 milliards)(société suédois qui gère UNIBET) en 2024. A périmètre constant, le ventes de la FDJ auraient reculé de 1,4%. Le CA de la FDJ à l'international représente désormais 26 % de son activité Mais ne nous mentons pas, cette internationalisation correspond peu ou prou à une fuite en avant à l'étranger pour échapper : 1 : à la hausse des taxes imposée par le gouvernement et les parlementaires. 2 : au durcissement de la réglementation imposé par Isabelle Falque Pierrotin. Parlons de l'ANJ et de la doxa du jeu pathologie maladie : En affichant en permanence sa volonté de lutter contre le jeu compulsif; en reprenant systématiquement la vieille rengaine du jeu comme "addiction sans substance", thèse controversée scientifiquement véhiculée depuis des années par la doxa du jeu pathologie maladie et reprise pro domo depuis longtemps par de nombreux médias complaisants, y compris par des revues de vulgarisation scientifique. (confer " Les joueurs sont des drogués : les accros du jeu se shootent à la noradrénaline", sciences et vie n° 870, mars 1990 (46))en véhiculant de manière répétitive et propagandiste les chiffres produits par cette doxa, de 400 000 joueurs pathologiques et de plus d'un million de joueurs problématiques ou "susceptibles de tomber dans l'addiction", en prônant une économie ludique punitive, restrictive, sanitair0e, sur les ondes de Radio France (*) en multipliant les mesures autoritaires (Police des familles : pas de jeux de grattage au pied du sapin avec l'Autorité Nationale des jeux**) et liberticide (Identification des millions de joueurs de la FDJ et des turfistes du PMU (***) Isabelle FALQUE PIERROTIN et le Collège de l'ANJ accentuent chaque jour davantage un climat délétère autour de la question des jeux d'argent ; donne une connotation sanitaire

aux pratiques ludiques de millions de français ; sur interprète la question des joueurs qui ont des problème de jeu et décident de se faire interdire de jeu. Ils sont seulement 70 000 en France pour une population joueuse de plus de 20 millions de personnes

() Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN L'ANJ prône une économie ludique punitive : « Isabelle FALQUE PIERROTIN - la Présidente de l'Autorité Nationale des jeux (ANJ) - prône une économie ludique punitive, restrictive, sanitaire & liberticide, sur les ondes de Radio France(juillet 2024, 43 pages, 11 notes, 4 annexes, publié sur les casinos.org 7 juillet 2024,France inter 30 avril 2024, le journal 13/14*

*(**)Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN = « Police des familles : pas de jeux de grattage au pied du sapin avec l'Autorité Nationale des jeux ! » (2) (décembre 2024, 17 pages, 21 notes, 3 annexes) publié sur les casinos.org 29/12/2024)*

*(***)Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN VOS PAPIERS !! : la bombe liberticide du gendarme des jeux = Identification des millions de joueurs de la FDJ et des turfistes du PMU : une bombe liberticide du gendarme des jeux - l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) - dirigée par Isabelle FALQUE PIERROTIN. (avril 2024, 38 pages, 58 notes, 7 annexes, publié sur casino-legal-france.fr : 25 avril 2024)*

Là aussi la reprise de quelques titres dans la presse économique suffiront à souligner l'alourdissement suicidaire de la fiscalité sur l'économie des jeux de hasard qui, comme l'alcool et le tabac - pour des raisons historiques, religieuses, morales, sanitaires - était déjà le secteur le plus taxer de toutes les activités commerciales. Sans même parler de l'interdiction volontaire de jeu, un principe de précaution ultime unique dans le secteur marchand

1 = " sécurité sociale(SS) : le gouvernement espère toucher le jackpot grâce aux jeux en ligne " les échos 30/10/2024 (47) Voici les mesures annoncées :

- "les cotisations sociales prélevées sur les opérateurs en ligne (poker en ligne, paris sportifs et hippiques) et sur les machines à sous augmenteraient pour rapporter 250 millions dans les caisses de la SS. C'est moins de prévu au départ (400 millions) mais sous couvert de lutte contre l'addiction, cela reste un alourdissement important"

- "prélèvement de 15% sur les dépenses publicitaires" des opérateurs de jeux en ligne
- pour les paris sportifs internet, le prélèvement sur le PBJ dédié à la SS passerait de 10,6 à 15%. Au final, avec ce qu'ils payent déjà à l'agence nationale du sport, les opérateurs de paris sportifs seront taxés à 60%
- le prélèvement sur le PBJ des paris sportifs physique (monopole FDJ) passerait de 6,6% à 7,6%
- celui sur les paris hippiques en ligne bondirait de 6,9% à 15%
- celui sur le PMU physique de 6,9% à 7,5%
- pour les opérateurs de poker en ligne (winamax...) un prélèvement de 10% sur le PBJ, remplacerait la taxe actuelle de 0,2% sur les mises
- les casinos déjà lourdement surtaxés depuis des lustres, n'échapperont pas à cette hausse des prélèvements. Le taux de CSG sur le PBJ machines à sous, passant de 7,6% à 8,1%
- les clubs de jeux parisiens (ex cercles) ne sont pas pour l'instant concernés, un prélèvement de 10% sur le PBJ était initialement prévu par le gouvernement"
- conséquences logiques de ces multiples augmentations de taxes, les opérateurs de jeux en ligne, les organisations professionnelles des différentes filières (PMU, France Galop, Le Trot...) " craignent. des dégâts colossaux" (48) Nicolas BERAUD le Président de l'AFJEL précise : " l'État se tire une balle dans le pied. En déstabilisant le secteur , l'assiette fiscale va diminuer et surtout le jeu illégal va triompher " (49)

2 : "Impôts : les loteries et jeux d'argent à nouveau dans le viseur " (Sébastien DUMOULIN, les échos 30/12/2024)(50)

- Nous en avons déjà parlé dans un article, le Comité des prélèvements obligatoires (CPO) en a remis une couche provocatrice en décembre 2024. Sous prétexte de simplifier une fiscalité " illisible" comportant 33 prélèvements, il propose de.... taxer beaucoup plus fortement le poker en ligne, les paris sportifs et les jeux de grattage, alors qu'il reconnaît par ailleurs que les niveaux de taxation du secteur des jeux sont déjà très élevés. En moyenne 45 % du PBJ vont dans les caisses publiques, 7 milliards par an
- le CPO invite également le gouvernement à surtaxer à 25% les dépenses publicitaires consacrées aux jeux d'argent, sur une assiette élargie à toutes les gratifications (offres de bienvenue...) alors que l'éphémère gouvernement BARNIER envisageait une contribution de 15 %
- dans sa folie fiscale le CPO propose également " d'imposer les gains des joueurs ...à partir de 500 euros" !, précisant dans une perversité sadique remarquable, que " cette mesure ne poserait

pas de problème juridique et bénéficierait d'une acceptabilité élevée"(51)

3 : "fiscalité alourdie pour led paris sportifs et le poker en ligne " (Yann DUVERT , les échos 6/21/20254 p. I9)(52)

- "un amendement au PLFSS pour 2025 , vise à alourdir la fiscalité du secteur des jeux. Pour certain opérateurs la facture va être particulièrement salée
- la CSG pour la loterie passe de 6,2 à 7,2%
- la taxe sur le pbj des paris sportifs en point de vente passe de 6,6 à 7,6%
- les opérateurs en ligne sont les grands perdants de ce budget, le taux de prélèvement des paris sportifs internet passe de 10,6 à 15 %
- pour le poker en ligne un nouveau prélèvement de IO % sur le PBJ est instauré
- les opérateurs jeux en ligne (réunis au sein de l'association patronale AFJEL) estiment que cette hausse de la fiscalité entrainera une distorsion de concurrence vis à vis des monopoles
- l'AFJEL a commandé une étude qui indique que ses membres génèrent II 000 emplois et versent. I,65 milliards aux comptes publics" (53)

Casinos en ligne interdits en France, à Chypre... et en Russie.

L'AFJEL souligne que les casinos en ligne sont toujours prohibés en France (et à Chypre) contrairement aux autres pays européens alors qu'ils apporteraient beaucoup d'argent à Bercy et permettrait de lutter efficacement contre les casinos illégaux. En Russie le ministre des finances Anton SILOUANOV, a la recherche d'argent pour boucler le budget, a proposé récemment de légaliser les casinos en ligne qui pourraient rapporter 100 milliards de rouble par an (1,2 milliards d'euros) (54)

(à suivre) = **la deuxième partie de cette contribution II - (sera publié en mars 2026)**

Notes =

1. Jean Baptiste MICHAU, " Pourquoi la taxe ZUCMAN appauvrirait la France"(les échos 10/9/2025)
2. Christian de PERTHUIS : " la taxe ZUCMAN et la taxe carbone "(les &échos 14/IO/2025) (2 bis : " fiscalité : un rapport critique l'efficacité de l'impôt sur la fortune" il a été réalisé par Michel DIDIER et Gilles KOLEDA et le think tank REXECODE proche des milieux patronaux (Marie Caroline CARRERE , investir le JDF n° 2717, 31/I/2026 , page 21)
3. Olivier BABEAU Fondateur de l'Institut Sapiens, "Les inégalités un faux problème ", les échos 6/1/2026, p. 13
4. Richard H. BROWN, L'ironie dans la théorie sociologique notes pour une esthétique des sciences humaines, Épistémologie sociologiques, 15/16,anthropos, Paris, 1973,(pp 63-95) (citations page 87)
5. "Le redressement budgétaire n'épargnera personne", tous les Français vont devoir *passer à la caisse*. (les échos 8/12, p. 4, S. Loi. et S. Du)
6. "Livret A : la baisse du taux, cette bonne affaire pour les banques", Krystelle TACHDJIAN, Gabriel NEDELEC, 16/1/2025 les échos)
7. " Votre épargne, leur trésor" (le canard enchainé n° 5454, 21 mai 2025, page 2)
8. "placements : deux parlementaires veulent réformer l'épargne populaire " , marie caroline CARRERE, investir le journal des finances n° 2680, I7 mai 2025
9. "un tiers des français ne sont pas satisfaits des solutions d'épargne à leur disposition "(étude d'opinion way pour advenis publié le 14 mai 2025), marie caroline CARRERE, investir le journal des finances n° 2680, I7 mai 2025
10. "Baisse des taux François VILLEROY DE GALHAU prône le pragmatisme", les échos 8/12 /2024, p. 30)
11. " en 2026 une croissance fragilisée par des taux d'intérêts trop élevés ? " Mathilde LEMOINE économiste Groupe Edmond de Rothschild, les échos 6 janvier 2026, p.12
12. Derek PERROTTE, les Échos 15/1/2026, en vue : "François VILLEROY DE GALHAU"
13. " Épargne à fond la caisse" , le canard enchainé n° 5487, 7/I/2026 , p. 2)
14. (le figaro du 23/I2/2025) cité par le canard : " Épargne à fond la caisse" , le canard enchainé n° 5487, 7/I/2026 , page 2)
15. Augustin de ROMANET " Notre pays doit mieux aimer l'épargne" (les échos, idées, débats, 13/1/2026, p. 9) .
16. Nathalie SILBERT "Le gouvernement cherche comment relancer la consommation " (les échos 13/I, p. 3)
17. Stéphane LOIGNON : finances publiques : déficit : Paris bonnet d'âne de la zone euro " (les échos 28 avril 2025 , page 3

18. "vers une augmentation de la taxe foncière" (investir le journal des finances n° 2707 , 22/II/2025 page 2, Marie caroline CARRERE)
19. "Emmanuel MACRON nouveau boss des influenceurs " (les échos, Ninon RENAUD les échos 22/I/2026, p. 15)
20. Agnès VERDIER MOLINIE (directrice de la fondation IFRAP) : " la France subit une *perversion fiscale* du débat budgétaire" (les échos 4/II/2025, p. IO
21. ibid. Agnès VERDIER MOLINIE : " la France subit une perversion fiscale du débat budgétaire"
22. " les pression fiscale sur les épargnants va reprendre le chemin de la hausse" le journal des finances n 2700 , 4/IO/2025 p. 23
23. Guillaume EYSSETTE " la contribution différentielle sur les hauts revenus (CDHR) une taxe méconnue mais offensive " le journal des finances n 2700 , 4/IO/2025 p. 23
24. " le redressement budgétaire n'épargnera personne) (les échos 8/12/2025 p>. 4)
25. Impôt sur la fortune : le coup porté contre l'assurance vie fait polémique (Tyfenn CLINKEMAILLEN, les échos 4/II/2025 BP. 26
26. Impôts : plusieurs mesures pour taxer plus lourdement le patrimoine des français " (investir le journal des finances n° 2705 , 8/II/2025 p. I9, marie caroline CARREREE, rémy DEMICHELY
27. "la France taxe plus ses entreprises que la plupart des pays européens " (les échos 18/II/2025, p.4, Stéphane LOIGNON et Sébastien DUMOULIN
28. "les dégâts e la surenchère fiscale " (23) (les échos 4/II/2025
29. " la France championne d'Europe des prélèvements obligatoires. derrière le Danemark.) (les échos 4/II/2025, p2)
30. "Impôts : les entreprises redoutent l'addition(les échos , Stéphane LOIGNON, 15/I/2026 p. 4)
31. " Le coup de pression de Macron contre la surenchère fiscale des députés" : les échos , 4/II/2025, p4 , Nathalie SILBERT, Grégoire POUSSIELGUE
32. Dominique SEUX (" Impôts les mots et les choses " (les échos 4/II/2024 , p. 1)
33. ibid. Dominique SEUX, " Impôts les mots et les choses"
34. l'expression est de l'éditorialiste Dominique SEUX : " furia fiscale " (les échos 21/IO/2024
35. "taxons aussi les petites cuillères !" (jean marc VITTORI, les échos 4/2/2025, p. 11
36. "les hausses d'impôts et de cotisations approchent 30 milliards (les échos, Sébastien DUMOULIN, 14/IO/2024, p. 3

37. "les impôts gonflent de plus de 60 milliards a revendiqué Éric COQUEREL"ibid Dominique SEUX : " furia fiscale " (les échos 21/IO/2024)
38. " budget de la Ss : la taxe lapin censurée, mais l'essentiel validé " (; S. LO. les échos 23/3/2025, p. 2
39. " l'aérien toujours vent debout contre la hausse des taxes " (Bruno TREVIDIC, les échos 4/2/2025 p. 21
40. ibid "taxons aussi les petites cuillères !" (jean marc VITTORI, les échos 4/2/2025, p. 11)
41. il s'agit des actions d'entreprises présentes dans des secteurs considérés comme non éthiques : alcool, tabac, jeux d'argent, pornographie, armement.
42. "l'industrie du rêve " (le billet de FAVILLA, les échos 15/4/2013)
43. *le canard enchainé n°5490 28/I/2026, p. 8 : " Des paris sur Paris" par Y.V.*
44. *Juliette ROUSSEL en marge : "Polymarket ; la capture de MADURO fait des heureux", les échos 6/I/2026, page I7) (43)*
45. FDJ United » le titre de l'opérateur de jeux est pénalisé par la hausse des taxes "Stanislas FEUILLEBOIS, Le revenu n° 1838, du 20 au 26 juin 2025, pages 1,4,5)
46. *J. RENARD et J. DENIS LEMPERUEUR : " Les joueurs sont des drogués : les accros du jeu se shootent à la noradrénaline " (sciences et vie n° 870, mars 1990 pp 1,70,76,166)*
47. ;sécurité sociale : le gouvernement espère toucher le jackpot grâce aux jeux en ligne "(Sébastien DUMOULIN, les échos 30/IO/2024 p. 4)
48. "bientôt surtaxés les opérateurs de paris en ligne craignent des dégâts colossaux " (Yann DUVERT, les échos , 2/12/2024 , p. I7)
49. ibid. "bientôt surtaxés les opérateurs de paris en ligne craignent des dégâts colossaux " (Yann DUVERT, les échos
50. Impôts : les loteries et jeux d'argent à nouveau dans le viseur " (Sébastien DUMOULIN, les échos 30/12/2024 , page 4)
51. ibid. Impôts : les loteries et jeux d'argent à nouveau dans le viseur " (Sébastien DUMOULIN, les échos
52. fiscalité alourdie pour leds paris sportifs et le poker enb ligne " (Yann DUVERT , les échos 6/21/2025, p. I9)
53. ibid. fiscalité alourdie pour leds paris sportifs et le poker enb ligne " (Yann DUVERT
54. Alice BARBIER , " le modèle d'économie de guerre touche ses limites en Russie " (les échos 5/2/2026, p. 6)

annexe 1 = Crescendo (FDJ) : la date du premier tirage et le logo officiel dévoilé(Nicolas ROBINEAU. 10/9/2025 , tirage-gagant.com)

- la loterie “Crescendo” a longtemps changé de nom (de “Jeudi Magique” à “Samedi Magique”) avant d’obtenir son feu vert par le régulateur en 2024. (...) avec un encadrement serré exigé par l’ANJ. Un périmètre restrictif pour cette nouvelle loterie. L’ANJ n’autorise que 15 mois d’exploitation (*expérimentation*), avec évaluation après 12 mois et publicité “mesurée” : pas de codes de réduction, pas d’“événements” qui doperaient les gains pendant la phase test.

- Le taux de retour aux joueurs de Crescendo sera le plus important de toute les loteries FDJ : 67,5%, *contre pour le Loto 55% pour le Loto , 50 % pour Euro Millions/Euro Dreams* L’ANJ en a confirmé l’ossature, tout en resserrant certains curseurs (fréquence, promotion).

- Les changements réalisés en coulisses : le compromis entre FDJ et l’ANJ Sur la table lors du dépôt du dossier initial pour le lancement de Crescendo, il y avait 8 tirages par samedi. Sur la décision finale, il en reste 7. Motif : prévention du jeu excessif face à un jackpot progressif qui peut inciter à “suivre” la montée des gains au fil de la journée.

- L’ANJ conditionne l’autorisation à : 7 tirages max / samedi une évaluation à 12 mois, une publicité modérée (sans coupons, sans “événements” spéciaux durant l’expérimentation) et un gel de la gamme : ajustements côté FDJ pour ne pas gonfler l’offre des jeux à tirages successifs, ce qui conduira aux changements de règles du Keno en novembre également.